

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 81 (1984)
Heft: 4

Rubrik: Moniteurs - Éleveurs SAR

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ne sont pas dangereuses pour l'homme. Il y a seulement une exception pour les personnes allergiques aux venins. Dans ces cas très rares, une seule piqûre peut provoquer un choc anaphylactique. Souvent les douleurs normales ressenties après ces piqûres sont interprétées comme étant dues à l'allergie.

La préservation des frelons

Il faut veiller à ne pas déranger les essaims de frelons. Même à proximité des hommes, ils restent presque toujours inoffensifs. La mortalité croissante des frelons est due à leur destruction permanente par l'homme. Ce qui prouve la responsabilité de celui-ci dans le déséquilibre de la nature.

Selon le Dr H. Kulike, Berlin

Moniteurs - Eleveurs SAR

APICULTEURS ROMANDS

Depuis 1962, des pionniers de notre apiculture se sont lancés dans le choix d'une race d'abeilles, la «Carnica». Un groupe de moniteurs éleveurs s'est constitué et a œuvré pour le maintien et la propagation de cette race. Son acclimatation est aujourd'hui bien faite et donne de bons résultats.

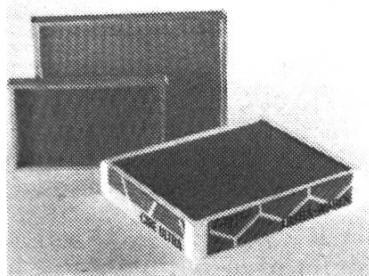
Ces efforts doivent se poursuivre, par exemple en mettant à la disposition de chaque apiculteur qui le désire du matériel d'élevage de choix et des reines sélectionnées.

Aussi les responsables de cette sélection déplorent-ils l'acquisition de reines d'une autre race par des apiculteurs romands; en outre, l'achat de reines étrangères est prohibé, vu le danger encouru face à l'existence de la varroase.

Ne trichons pas, car cet apport de reines provoque un métissage dans nos ruchers, une agressivité non désirable, et notre sélection romande en pâtirait également. Soyons tous vigilants, et cela pour le développement et le progrès de notre sélection et de notre apiculture en général.

La Commission d'élevage SAR

Faites bâtir cette année 2 ou 3 cires gaufrées par ruche !



Avez-vous des problèmes avec le renouvellement des cires ? Dans ce cas, restructurez votre rucher en adoptant les **cires gaufrées ULTRA** !

Cires gaufrées ULTRA : sont souples, façonnées conformément à la nature et ultralisées (aucun laminage). Les abeilles les bâtissent presque du jour au lendemain, sans que les cirières aient beaucoup de cire à produire.

Cires gaufrées ULTRA : sont toujours complètement bâties par les abeilles, d'où aucun cadre à demi construit dans la ruche, agissant comme un barrage.

Cires gaufrées ULTRA : sont garanties stériles et faites de cire d'abeille pure, sans aucun additif.

Faites-en cette année l'essai, si vous n'avez pas encore utilisé nos **cires gaufrées ULTRA**. Vous aussi serez enchantés de leur qualité.

De tels rayons doivent absolument être bannis de la ruche !

Aucune colonie ne prospère sur de vieilles bâtisses dans lesquelles peuvent se développer toutes sortes de maladies.

Envoyez donc dès maintenant vos vieux rayons et autres restes de cire à Bienen-Meier pour transformation en cires gaufrées ULTRA.

Vous économiserez plus de 50 %, car vous ne paierez que les frais de transformation ! Ne jetez plus rien au rebut !

Les cires gaufrées ULTRA n'exigent qu'un minimum de place de stockage grâce à notre emballage en matière synthétique prévenant tout dommage.

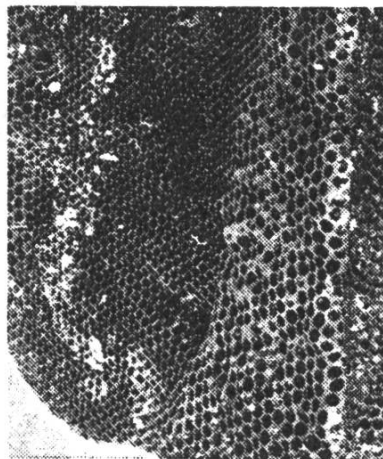
Choisissez l'une de ces trois possibilités :

- transformation des vieilles cires en **rayons ULTRA** ;
- faire porter leur valeur en compte ;
- échanger leur valeur contre du matériel.

Nous vous garantissons un rendement en cire optimum !

Envois jusqu'à 15 kg par poste. Plus grandes quantités : par chemin de fer, gare de Wohlen (AG).

Votre partenaire en apiculture,



**BIENEN
MEIER KÜNTEN**

Fournitures pour l'apiculture
Cire ULTRA, Candi VITALIS,
Complément de pollen SALIXAN
Les fils de R. Meier S.A.
5444 Künten AG Tél. (056) 96 13 33

Mots croisés

Solution des mots croisés N° 2

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	A	N	T	E	N	N	A	I	R	E
2	P	O	I	L	V	E	S		E	N
3	I	U	L	E	S		T	A		T
4	V	R	A	C		P	I	Z	Z	A
5	O	R		T	R	I	Q	U	E	S
6	R	I		R	A	M	U	R	E	S
7	E	C	H	O	P	P	A	S	S	E
8	S	I		D	I	A				R
9		E		E	N	N	E	M	I	E
10	F	R	I	S	E	T	T	E		Z

Réponses exactes au N° 2:

1. Marcel Bornand, Sainte-Croix.
2. Martine Grin, Belmont-sur-Yverdon.
3. Roland Gloor, Sainte-Croix.
4. Cécile Dutoit, Sermuz.
5. J.-J. Christin-Catadu, Aigle.
6. Jean Cousin, Orvin.
7. Colette Savoye, Penthalaz.
8. Maurice Jacquier, Salvan.
9. Cosette Perroud, Le Sentier.
10. Maurice Gleyre, Senarclens.
11. Ernest Petter, Corcelles-près-Payerne.
12. Berthe Savary-Deillon, Villariaz.
13. Johanna Susan, Ecoteaux.
14. Agnès Corthésy, Sarzens.
15. Eddie Mabillard, Grimsuat.
16. François Viret, Hermenches.
17. Bernadette Raboud, Vionnaz.
18. Lucie Vial, Le Crêt.
19. A. Porchet, Syens.
20. Sylvain Robert, Le Locle.
21. Susanne Rieder, Mézières (FR).

22. Théophile Chetelat, Corban.
23. Thérèse Berthoud, Troistorrents.
24. Michel Fahrni, La Chaux-de-Fonds.
25. Jacqueline von Kaenel, Auvernier.
26. Amédée Bruchez, Fully.
27. Jacqueline Rolle, Neyruz (FR).
28. Ernest Cochand, Epalinges.
29. Etienne Goffinet, Buix.
30. Michel Coquoz, Salvan.
31. Georges Chollet, Broc.
32. Lucien Berra, Champéry.
33. Michel Denervand, Mézières (FR).
34. Maurice Addy, Martigny.
35. Elise Wagnières, Vuarrens.
36. Claude Pittet, La Chaux-de-Fonds.
37. Ruth Wenger, Orges.
38. Alfred Pawicki, Villars-Burquin.
39. Anne-Marie Gremion, Bulle.
40. Michel Steullet, Corban.

48 réponses reçues.

Mots croisés N° 3

par Apichorgue

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

HORizontalement

1. A changer au 1^{er} janvier.
2. Remuera. — Adverbe.
3. Les hausses le sont parfois. — Symbole.
4. En Valais. — Surface.
5. Débutants. — Repas sans fin.
6. Sous la croûte. — Affluent de l'Oubangui.
7. Symbole de l'électronvolt. — Garantir contre les vols et déprédations.
8. Dans le nord. — Article.
9. L'une des trois parties principales de l'abeille. — Loyal.
10. Utilisées dans certains ruchers.

VERTICALEMENT

1. C'est ainsi que l'apiculteur doit travailler au rucher.

2. Celui de la reine doit être connu. — Ils sont à la disposition des apiculteurs de la SAR.
3. Les ME doivent la connaître pour la sélection. — Enlève.
4. Est quelquefois pourri. — Infinitif.
5. La colonie l'est par temps d'orage.
6. Au chenil les chiens le sont. — Note.
7. Plate-forme flottante. — Flux lumineux.
8. Le miel ne l'est pas. — Symbole.
9. Intervalle — La compagne de lui.
10. Remplacer.

Vos réponses sont à adresser
sur carte postale
à J.-P. Cochard,
rédacteur SAR,
1411 Cronay.

Tabac pour pipe et enfumoir

« Naturel extra », paiement par CCP, Fr. 6.—
le kg + port, envoi par 2 kg.

Tél. (037) 52 29 37, entre 12 h. et 12 h. 45 ou le soir.